

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

28

Nombre de votants :

28

Date de convocation :

9 février 2018

Date d'affichage :

22 février 2018

L'AN deux mille dix-huit, le **15 février** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 février, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme DUBREUIL, M. GRENET (jusqu'à la question n° 4), Mme GRENET, M. LAMY (à partir de la question n° 2), Mmes MOLLON, MONTFORT, M. PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX (à partir de la question n° 2), MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SCHOTTEY, VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

absent

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint

absent à partir de la question n° 5

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

absente

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

absent à la question n° 1

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale

absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Catherine VILLER

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal

absent

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA pour la question n° 1

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jacquié DIOGON

M. Pierrick VERMOREL, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Michèle GRENET

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Yannick BONNET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180215-DELIB180228-DE
Date de télétransmission : 20/02/2018
Date de réception préfecture : 20/02/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FEVRIER 2018**

QUESTION N° 28

**OBJET : Voirie de desserte du lotissement les Hauts du Gamay :
dénomination**

RAPPORTEUR : Pierre CERLES

**Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et
Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 30 janvier 2018**

Le lotissement des Hauts du Gamay a achevé ses travaux de viabilisation. Les premières habitations sont achevées.

Un adressage est donc à mettre en place pour les futurs habitants de cette opération.

Le lotisseur, propriétaire des voies et espaces communs de l'opération, a proposé à la commune le nom de « rue du Pinot ».

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver la dénomination de la nouvelle voie créée « rue du Pinot ».**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 février 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL